



«ENTRE GÉNÉALOGIE, HISTOIRE ET PATRIMOINE»

Nouvelles de CHEZ NOUS

BULLETIN D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES DU QUÉBEC



Vol. 9, n° 5, juin 2020

Mot du président *sortant*

J'avais promis de revenir sur les questions et commentaires soulevés par suite de la présentation du bilan annuel le 18 avril dernier. S'il y a un point qui a suscité plus de questionnement, ce fut le montant du déficit établi à 11 030,16\$ en 2019. Je veux donc revenir sur celui-ci.

On nous a fait valoir que la différence entre le solde au 1^{er} janvier 2019 et celui au 31 décembre 2019 était de 610,16\$ et que, ajouté au virement de 10 000\$ mentionné aux États financiers, cela donne un déficit de 10 610,16\$, soit 420\$ de moins que le déficit annoncé. Il faut préciser que le virement de 10 000\$ provient du surplus disponible des années antérieures alors que le 420\$ a été pris à même un autre montant qui apparaît dans les États financiers sous le titre « Retours ». J'ai ainsi réalisé que le montant de 420\$ comportait un « double aspect », ce qui m'a rappelé une théorie qui existe en droit constitutionnel. Elle est applicable à une situation qui peut relever d'une compétence provinciale sous un certain angle et d'une compétence fédérale sous une autre. Le concept du double aspect est également présent en philosophie.

Ceci dit, le déficit de l'année dernière peut presque être entièrement attribué au salon tenu à Québec en septembre 2019, lequel représente un manque à gagner de 10 449,48 \$, bien plus que le montant de 6 000,00\$ anticipé dans nos prévisions budgétaires et même plus que le déficit résultant du salon de 2018 (10 353,65\$). Il s'agit là pour nous d'un échec comme je l'ai exposé dans mon « Rapport du président » qui apparaît aux pages 3 et 4 du *Rapport annuel 2019* de la Fédération disponible en ligne à fafq.org. Je ne veux pas revenir là-dessus, sauf pour

rappeler que c'est le manque de participation des associations de familles qui est en cause.

Il faut avouer que les associations de familles recrutent trop peu de nouveaux membres lors d'un tel événement pour faire leurs frais. À ma connaissance, cela n'a rien de nouveau. Par ailleurs, la promotion dont bénéficient les associations de familles par la publicité accordée à un tel événement représente un bénéfice incontestable. Ce bénéfice est cependant difficile à estimer en termes de retombées. Cela rappelle que nous existons à certains comme cela l'apprend aussi à d'autres. Cette publicité éclaire enfin ceux qui pensaient que notre mission était de venir en aide économiquement aux familles en difficulté ou quelque chose de ce genre.



Michel Bérubé
Président sortant, FAFQ

Avec le COVID - 19, il y a des doutes présentement sur la tenue du prochain salon qui est prévu pour les dates du 2 au 4 octobre. Nous aurons donc probablement jusqu'en 2021 pour nous faire une tête sur notre participation au salon de Québec et sur les autres moyens à prendre pour faire la promotion des associations de familles. Il y a eu également une question au sujet de notre année financière qui se termine au 31 janvier selon l'article 6.1 de nos règlements. En fait, une résolution a été adoptée en 2017 pour établir la fin de l'année financière au 31 décembre, C'est la règle qui a été appliquée pour les années 2017-2018 et 2019. Nous avons simplement oublié de mettre à jour l'article en cause.



L'importance de la généalogie

Par Michel Bérubé

L'*Ancêtre*, la revue de la Société de généalogie de Québec, publiait dans son numéro du printemps, le texte étoffé d'une étudiante de secondaire V, Délia Fortin-Gobeil, intitulé « L'importance de la généalogie dans la société québécoise ». Il y est question de généalogie génétique en même temps que de généalogie traditionnelle. Sans cacher que le sujet pouvait paraître ringard aux yeux d'autres étudiants de son âge, Délia nous encourage tout de même à croire que des jeunes peuvent également être intéressés par ce qui devient une passion chez certains en vieillissant.

Il y en a pourtant qui continuent de se demander d'où peut nous venir cet intérêt pour la généalogie et l'histoire de familles? Après tout, nous sommes tous uniques. Chaque individu représente un mélange aléatoire de gènes hérités de ses deux parents dont le bagage génétique tire sa source de milliers, voire de millions d'ancêtres. En même temps, nous appartenons tous à la multitude humaine. Le COVID-19 nous le rappelle. Lorsqu'un individu remonte les différentes lignées dont il est issu, il relève par ailleurs 511 mariages sur 10 générations et 1023 individus en s'incluant dans le lot. Pour la 1^{ère} des dix générations, cet individu se trouvera plus de 500 aïeux liés par plus de 250 mariages. S'il pouvait remonter à la 22^e génération, il dépasserait le million d'ancêtres pour cette seule génération. En reculant de cinq générations supplémentaires, on dépasse les 34 millions, aux environs des années 1200, alors que la population terrestre se serait située à plus ou moins 300 millions d'individus vers l'an 1000.

Cela me fascine. Je n'oublie pas cependant une attaque en règle menée il n'y a pas longtemps contre la généalogie avec un texte paru dans *Le Devoir*, édition du 9 février 2015, sous le titre « La ligne du sang ». En bref, Jean-François Nadeau, l'auteur, ramenait alors la généalogie à un « passe-temps de l'Amérique blanche devenu aujourd'hui une véritable industrie ». Il ridiculisait par la même occasion ceux qui se cherchent des origines nobles ou de sang royal. Il mettait en doute également l'idée de s'inscrire dans « une suite d'aïeux, spectres dont les noms de sont le plus souvent que coquilles vides. »

Ce texte a donné lieu à une réplique publiée dans le même journal le 5 mars suivant sous le titre « Contre le mépris de la généalogie » signé par une trentaine de personnes, y compris plusieurs universitaires. Tout en déplorant que l'on ait pu faire une « caricature anachronique » de la généalogie, les signataires la présentent au contraire comme une science auxiliaire de l'histoire « qui étudie la parenté ».

Je n'étais pas étonné de la prise de position de M. Nadeau, même s'il s'agit d'un historien de formation. Il n'est pas le seul à douter de l'intérêt que représente la généalogie. Je pense de mon côté qu'il est tout à fait légitime de s'interroger sur ceux qui nous ont précédés par simple curiosité et aussi pour s'ancrer quelque part dans l'Histoire nationale ou universelle. Une association comme les nôtres a ici un rôle à jouer en enrichissant les données généalogiques disponibles par une meilleure connaissance de notre petite histoire et en diffusant l'information qu'elle compile. Il n'est plus question de coquilles vides lorsque l'on peut sortir de l'anonymat des individus qui ont pu se démarquer de différentes manières.

Un patronyme constitue de ce point de vue un marqueur culturel qui nous permet également de nous raccrocher à des événements et à des lieux. Si nous sommes tous parents en tant qu'êtres humains, à l'échelle planétaire, il existe des liens plus étroits construits autour d'une langue ou d'une culture communes, voire des origines précises dans certains lieux d'ici et d'Europe. Avec les trouvailles qui sont rendues possibles à partir de l'ADN, les points d'ancrage possibles deviennent d'ailleurs encore plus intéressants. D'une part, l'ADN-Y s'hérite de père en fils avec à peu près aucun changement, ce qui nous donne une identité biologique qui peut remonter bien avant l'apparition des registres de baptême ou de mariage, et même avant celle des noms de famille. D'autre part, le principe est le même avec les mitochondries. Les cellules que les mères transmettent à leurs enfants passent ainsi de mère en fille, presque sans aucune modification. Cela donne une identité biologique à nos aïeules tout en validant notre lignée matrilineaire.



Personnellement, je ne pense pas que ce soit un choix arbitraire que de s'attarder principalement à nos lignées patrilinéaires et matrilinéaires même si cela nous fait aboutir au bout de dix générations à deux individus seulement (sur plus de 1000), l'ancêtre dont nous portons le patronyme, d'une part, la plus ancienne ancêtre féminine de notre mère, d'autre part. On ne peut pas avoir le même intérêt pour la multitude de nos ancêtres, même si certains peuvent prendre plaisir à se trouver un lien de famille avec un héros quelconque ou une vedette en fouillant exhaustivement toutes leurs lignées. La généalogie, c'est aussi un loisir!

Sur cette planète, nous remontons tous à quelques individus qui vivaient en Afrique il y a 60 000 ans. Ils se sont éparpillés dans toutes les directions, s'adaptant même à leur environnement de multiples façons, y compris

par des modifications d'ordre physique comme la couleur de leur peau ou de leurs yeux. Chaque individu affronte lui-même des défis énormes tout au long de sa vie et ce, depuis le début des temps. La pandémie actuelle en donne un exemple. Bien qu'il y ait toujours des perdants comme des gagnants, nous sommes aujourd'hui des milliards à participer à ce monde complexe et archi-structuré qui est le nôtre. L'aventure humaine est de ce point de vue absolument fascinante.

En ce qui me concerne, il ne me semble pas du tout déplacé de vouloir s'y retrouver en s'intéressant de plus près à nos lignées patrilinéaires et matrilinéaires, lesquelles nous donnent au moins un aperçu de notre petite histoire et de ses liens avec la grande Histoire universelle.

Le coin du geek

Par Yves Boisvert

Confinement oblige, plusieurs d'entre vous m'ont téléphoné depuis quelques semaines pour des conseils pour s'acheter un nouvel ordinateur. Comme la majorité veut quelque chose de rapide, pas chères et facile à utiliser, je vous conseil, si vous avez une soixantaine de dollars à gaspiller, de faire l'achat d'une boîte *Android TV*.

Vous branchez simplement dans le port HDMI de votre téléviseur et vous avez à l'écran, la puissance de votre téléphone intelligent et celle d'un ordinateur standard. Vous avez en plus, la majorité des applications Google et une foule d'autres logiciels allant du traitement de texte au jeu de simulation de vol. Vous pouvez brancher sur ses ports USB clavier sans fil et souris sans fil. Certains sont compatibles Bluetooth.

La puissance de cette petite boîte n'a rien à envier aux gros ordinateurs. Pour 60 \$, vous aurez 4 méga-octets de mémoire vive et de beaucoup de mémoire de stockage aussi. Se trouve facilement dans les bons magasins d'appareils électroniques.

Mise à jour de Windows 10

Microsoft offre une nouvelle mise à jour majeure de son système d'exploitation. Contrairement aux autres fois, celle-ci ne se fait pas automatiquement. Je vais l'installer sur mon ordinateur et vous en reparlerai lors de la prochaine chronique.





Le courrier des lecteurs

Je viens de commencer à lire le dernier bulletin et je vois que vous avez oublié notre association dans la liste des armoiries et d'autres aussi sans doute à cause de la façon qu'elles sont classées pas nécessairement en ordre alphabétique, je ne sais pas. Mais nos armoiries y sont et nous sommes encore une association très active. Voilà je voulais simplement vous en faire part.

<https://reg.gg.ca/heraldry/pub-reg/project.asp?lang=f&ProjectID=713>

Salutations,

Réjean Roy

Président

Association des familles Roy d'Amérique

Bonjour Yves,

Je note que l'Association des Morin d'Amérique n'est pas citée parmi celles qui ont obtenu des armoiries de l'Autorité héraldique du Canada. Pourtant, elle fut, je crois, la première au Québec à obtenir cette reconnaissance. **Armoiries concédées et assignées à l'Association des Morin d'Amérique par l'autorité héraldique du Canada à Rideau Hall dans la ville d'Ottawa, le 18 mai 1994; elles sont consignées dans le volume II, page 325, du registre public des armoiries, drapeaux et insignes du Canada.**

Cordialement

Jacques Carl Morin

Bonjour Monsieur Boisvert,

Dans l'article de Monsieur Bérubé concernant des Armoiries officielles, j'ai été surpris de ne pas voir **l'Association des Fortin d'Amérique** sur sa liste. Ça nous a coûté assez chère pour les avoir. Je suis allé sur le lien, (merci de l'avoir mentionné dans l'article) et oui nous sommes là. Vol. IV, p. 416.

Merci

Bonjour Yves,

Merci pour ton courriel contenant la version de mai des *Nouvelles de chez nous* ! J'ai d'abord regardé la vidéo avec le président qui fait le bilan de la dernière année tenant compte de l'impossibilité de tenir l'assemblée générale. C'est bien fait ! Des félicitations à toi et Marcel pour tout le travail réalisé afin que la Fédération poursuive sa mission ! Vous êtes la mémoire de la Fédé, si je comprends bien. Enfin, tu m'as intrigué avec ton article sur les Solutréens. J'ai donc fait des recherches sur le web afin d'en savoir davantage sur le sujet. Bonne santé et au plaisir !

André Provost

PS. Des félicitations aussi au président !

<https://www.sciences-faits-histoires.com/blog/preuves-autre-histoire/les-solutreens-ont-decouvert-l-amerique-il-y-a-26000-ans-au-moins.html>



Bonjour,

Votre dernier bulletin mentionne les armoiries des Associations de familles apparaissant au Registre public de l'Autorité héraldique du Canada.

Je voulais vous souligner que vous avez oublié celles de l'**Association des familles Racine**, concédées le 3 avril 2000 (vol IV, p. 26).

Bien à vous

Denis Racine

Salut Michel,

Bravo pour le travail en ce temps de confinement... et excusez mon absence le 18 avril dernier... J'ai complètement oublié de rendez-vous faute d'habitude pour ce genre de réunion que j'ai en horreur... Chacun son métier... Mais je serai là quand on nous ouvrira les portes du déconfinement général... et que le soleil brillera à nouveau...

Merci pour tes articles dans *Nouvelles de chez nous*. Je te signale une petite erreur de recherche qui dans la liste des familles ayant des armoiries officielles. Chercher dans les A pour association nous limite à la liste que tu as publiée. Il faudrait y ajouter les 22 suivantes (dont les armoiries de la famille Soucy) que l'on retrouve sous les lettres ...**B, C...** **S...** Pourquoi n'auraient-ils pas entrer tous les noms de référence aux armoiries qui portaient le nom Association sous la **lettre A**? Mystère!

Association des descendants de Nicolas Audet dit Lapointe

Association des descendants de Babin Inc.

Association des Babineau d'Acadie Inc.

Association des Bourgeois de descendance acadienne

Association des Familles Carrière d'Amérique du Nord

Association des Chabot

Association des familles Duguay Inc.

Association des Fortin d'Amérique

Association des Hébert d'Acadie Inc.

Association des Lebel d'Amérique inc.

Association des LeBlanc

Association des familles Lejeune dit Briard

Association des Levasseur d'Amérique

Association des Maillet d'Acadie Inc.

Association des Major-Bontron d'Amérique

Association des familles Mallet d'Amérique

Association des familles Marquis Inc.

Association des Richard du Nouveau-Brunswick Inc.

Association des Familles Racine Inc.

Association des familles Roy d'Amérique

[Association des familles Soucy Inc. VI, p. 229 \[Québec \(QC\) \]](#)

Association des familles Thibodeau d'Acadie Inc.

Bonne journée de confinement!

François-Régis



Bonjour Monsieur Boisvert,

Je tiens à féliciter la FAFQ pour la transmission du rapport annuel ainsi que pour les judicieux conseils fournis par Monsieur Bérubé. Nos associations déjà fragilisées par les difficultés de recrutement le seront encore plus par les limitations occasionnées par le confinement et comme vous l'avez mentionné, il est important garder contact avec nos membres par tous les moyens mis à notre disposition.

En lisant le message du 2 mars 2020 des « Nouvelles de chez nous » de la FAFQ, nous avons accroché sur une phrase dans la section "Mot du président" ... *Après réflexion, il y a tout de même lieu de se dire que ce sont les anciens des associations qui se rappellent sans aucun doute le mieux des textes les plus marquants déjà parus dans leur bulletin. Les associations de famille sont donc mieux placées pour identifier elles-mêmes les articles qu'elles voudraient ressusciter ou mettre en valeur par une publication dans le NCN.*

Il nous est donc venu à l'idée de vous envoyer notre premier bulletin d'histoire (révisé) tel que déjà publié sur notre site Web.

Ce serait ainsi une belle occasion de faire connaître le travail de l'A.D.A.M. et de transmettre des renseignements exacts à toute personne intéressée à l'histoire des Marcil/Mercille d'Amérique. Tous les articles de votre publication piquent l'intérêt des lecteurs, peu importe leur patronyme.

En espérant que cet envoi soit en accord avec le but mentionné dans votre message et que cela incite d'autres associations à nourrir les prochaines éditions des *Nouvelles de chez nous*.

André Marcil

Responsable du comité histoire et généalogie

Association des descendants d'André Marsil - A.D.A.M.



Association des descendants d'André Marsil

Bulletin d'histoire et de généalogie n° 1

La présente révision tient compte des données tirées du livre,
édité en 2014 par l'Association des descendants d'André Marsil (A.D.A.M.).ⁱ

ANDRÉ MARSIL

Notre premier ancêtre en Nouvelle-France

PRÉNOM : André

NOM : MARSIL

SURNOM : Lespagnol

NAISSANCE : date inconnue

BAPTÊME : le 4 décembre 1642, église Saint-Denis, à Saint-Omer, en Artois (Nord-Pas-de-Calais), France

PÈRE : Guilbert, fils de Jehan MARSILLES et Meurice DAUVERGNE

MÈRE : Pétronille CLERBOULT

PARRAIN – MARRAINE : André LEFRAN et Anne Marguerite BOUCAULT

PORT D'EMBARQUEMENT : port inconnu

BATEAU DE TRAVERSÉE : si l'on se base sur les dates d'arrivée, on peut penser qu'André aurait pu être à bord de l'un des deux navires *Aigle d'Or* ou *Paix* qui ont jeté l'ancre au milieu d'août 1665

ARRIVÉE : date inconnue

1^{re} MENTION DE SA PRÉSENCE :

le 24 août 1665, à Québec – Inscription au registre de la confrérie Notre-Dame-du-Mont-Carmel, dite du Saint-Scapulaire

2^e MENTION DE SA PRÉSENCE :

le 14 juillet 1669 – Concession d'une terre dans la seigneurie de Cap-Rouge [M^e Romain BECQUET]

3^e MENTION DE SA PRÉSENCE :

le 9 janvier 1670 – Obligation envers le cabaretier Pierre Nolan de Québec [M^e Romain BECQUET]

4^e MENTION DE SA PRÉSENCE :

le 3 juillet 1670 – Achat d'une terre dans la seigneurie de Cap-Rouge [M^e Romain BECQUET]

5^e MENTION DE SA PRÉSENCE :

le 21 octobre 1671 – Signature du contrat de mariage à Québec [M^e Romain BECQUET]

MARIAGE : avec Marie LEFEBVRE (fille du Roy), le 16 novembre 1671, à Trois-Rivières – ne savait pas signer

CONCESSIONS :

- Le 14 juillet 1669, dans la seigneurie de Cap-Rouge
- En 1670, dans la seigneurie de Nicolet
- Le 26 novembre 1679, dans la seigneurie de La Prairie



MÉTIER : aucun métier connu –

On apprend par l'acte notarié du 9 janvier 1670, qu'André s'intitule « volontaire ». À l'époque, cette qualification faisait référence aux immigrants venus en Nouvelle-France à leur frais, sans contrat d'engagement (réf. Marcel Trudel). André avait donc été en mesure de défrayer lui-même les coûts reliés à sa venue en Amérique.

Aucun des documents originaux que nous avons consultés dans nos recherches ne nous a permis de confirmer qu'André Marsil exerçait un métier quelconque.

Dans plusieurs documents civils ou notariés, on a tout simplement omis d'inscrire l'occupation d'André. Le fait que, dans un contrat de construction, André Marsil ait accepté d'être désigné comme « travaillant sans métier » indique qu'on ne lui reconnaissait pas de compétence dans ce domaine et ne nous autorise pas d'affirmer qu'il était charpentier. La seule mention où on le désigne « charpentier » est lors du baptême de son fils Charles où l'officiant attribue à André le même métier que celui du parrain.

DÉCÈS : le 14 juin 1725, à Longueuil

SÉPULTURE : le 15 juin 1725, à Longueuil

MARIE LEFEBVRE

Notre première ancêtre en Nouvelle-France

PRÉNOM : Marie

NOM : LEFEBVRE

NAISSANCE : vers 1650, à Soissons, en Picardie, Île de France

PÈRE : Antoine

MÈRE : Hélène CAVET

BAPTÊME : date inconnue

PARRAIN – MARRAINE : inconnus

PORT D'EMBARQUEMENT : probablement La Rochelle

BATEAU DE TRAVERSÉE : le navire Prince-Maurice

ARRIVÉE : à Québec, en juillet 1671

MENTION : fille du Roy, apportant des biens personnels estimés à 300 livres et un don du Roy de 50 livres et sous la protection de Madame BOURDON (Anne GASNIER, épouse de Jean BOURDON)

MARIAGE : avec André MARSIL, le 16 novembre 1671, à Trois-Rivières – Ne savait pas signer

DÉCÈS : vers 1704 ou 1705. Ni la date, ni le lieu de son décès et de sa sépulture n'ont été retracés à ce jour. Tout porte à croire que Marie Lefebvre serait décédée vers 1704 ou 1705. En effet, on sait qu'elle vivait encore le 13 août 1701 lorsque son fils Étienne s'en est porté responsable. Elle était probablement encore vivante le 9 octobre 1703 lors de la signature du contrat de mariage d'Étienne et lorsqu'il s'est marié, sans quoi, le notaire ou le curé aurait écrit « fils de défunte Marie Lefebvre ». Par contre, sa présence ne sera signalée dans aucun contrat ou acte d'état civil reliés à la famille et postérieurs à 1703.

ⁱ Les références sont tirées du livre de Denis MARCIL, *André Marsil, dit Lespagnol (1642 -1725), l'ancêtre des MARCIL et MERCILLE d'Amérique* – ISBN 978-2-9814423-0-7



Éloignés, mais connectés!

Avec les mesures de restrictions allant jusqu'au confinement en ces temps de pandémie galopante, on fait quoi avec les réunions des conseils d'administration des associations de familles?

Cette situation hors du commun et sans précédent nous permet d'être créatifs et nous oblige à trouver de nouvelles façons de faire pour continuer à cheminer.

Pour notre part, nous avons la chance que le conseil d'administration de l'**Association des familles Plante Inc.**, compte dans ses rangs **Gérald Plante** qui a piloté un projet d'une réunion virtuelle en lieu et place d'une rencontre physique.

C'est ainsi qu'au mois d'avril dernier, le conseil d'administration de notre association s'est « rencontré » au moyen d'une vidéoconférence.

Grâce à sa ténacité et à son ingéniosité, **Gérald Plante** a mis son expérience professionnelle au profit de notre association avec un résultat plus que concluant. Ce qui paraissait pour moi une mission impossible est devenue après coup une mission accomplie.

Le programme Cisco Webex Meetings est une application de vidéoconférence et de réunion en ligne simple et intuitive.

Auparavant, un lien avec la procédure est envoyé à tous les membres de l'équipe pour l'installation du programme sur le périphérique de leur choix. Le jour de la rencontre, l'organisateur envoie une invitation à rejoindre la réunion. C'est ainsi que 100% de l'équipe est connectée à l'heure dite.

Une des fonctionnalités de ce programme est la possibilité de partager en temps réel des documents. La présentation s'affiche sur les écrans de tous les participants. En salle ou à distance, tout le monde vit la même expérience. En plus, les gens peuvent réagir et poser des questions avec la messagerie instantanée sans interrompre la personne qui parle.

Grâce à l'expertise de Cisco, vous bénéficiez d'un niveau de sécurité de haut niveau. Vous pouvez verrouiller votre salle personnelle et protéger vos conversations.

Le téléphone et les e-mails c'est bien, mais voir le visage de ses correspondants est un atout fabuleux.

Conclusion : bien que rien ne remplace vraiment le fait d'être sur place, l'intégration de la vidéoconférence est une solution de rechange dans des cas de situations exceptionnelles. Également utile pour discuter d'un cas en particulier quand la géographie devient un obstacle pour se réunir physiquement, comme c'est le cas dans les conseils d'administration de plusieurs associations de familles.

Je nous souhaite que ces événements liés à la pandémie nous rapprochent tous en tant qu'êtres humains.

Des jours meilleurs sont à l'horizon!

Fernand Bastien, président
Association des familles Plante Inc.
Courriel : fernandbastien@sympatico.ca
Tél. : (418) 659-4708





Des super-héros Québécois

Par Yves Boisvert

Ne voulant pas être en reste avec les Américains et leurs super-héros comme Spiderman, Hulk, Batman ou Wonder Woman, j'ai décidé de faire comme le célèbre créateur Stan Lee et vous offrir des super-héros typiquement Québécois.

Maringouinman

Pouvoir spécial : Il vous pique de son dard lorsque vous en attendez le moins dans un endroit que vous vous attendez le moins.

Ennemi juré : La Tapette

La Fiouze

Pouvoir spécial : Il lâche des caisses dans les ascenseurs bondés. Ses émanations décollent la peinture des murs. On fait appel à ses services lorsque l'on veut scrapper un party.

Ennemi juré : L'homme-briquet

Le Chanteur Ouesterne

Pouvoir spécial : sa musique sur la radio fréquence a.m. provoque des crises d'épilepsies chez les ados et des saignements d'oreilles chez les citadins du 514, 450, 819 et le 418. On fait appel à ses services pour abrégé les souffrances d'un grand malade en le laissant fredonner *L'hôtel et la boisson*.

Ennemi juré : La radio satellite dans le parc de La Vérendrye

L'Homme-mouton

Pouvoir spécial : aucun. Il passe sa journée à bêêêêler!

Moitié homme, moitié mouton, il est l'usufruit d'un gars de Ste-P... (C'est correct, c'est correct!!!)

Ennemi juré : La Tondeuse

Madame Loterie

Pouvoir spécial : arrive aux caisses de l'épicerie à l'heure du souper devant une file de 10 personnes qui attendent de pouvoir passer le plus vite possible. Elle sort son petit livret bleu contenant 60 gratteux et autres loteries.

Autre pouvoir : elle sort ensuite ses coupons-rabais pour payer son épicerie régulière...

Ennemi juré : le gars de la construction en sueur qui est mort de faim et de soif...

Le Contracteur au noir

Pouvoir spécial : arrive toujours à vous charger 15 à 20 000 \$ de plus que sur les plans de départ. Arrive toujours à se sauver lorsque la job est mal faite.

Ennemi juré : son épouse, qui l'accuse d'avoir mal installer la toilette dans la cuisine...

Le Témoin de Jéhovah

Pouvoir spécial : se présente très tôt en vous réveillant le samedi matin, surtout les lendemains de brosse en vous demandant si vous connaissez Jésus. Vous vous surprenez à lui répondre que vous aimeriez lui présenter.

Ennemi juré : le gars qui sort de prison et qui vend des cossins et qui est passé juste avant lui...

Pizzaman

Pouvoir spécial : arrive à se tromper d'adresse à chaque fois et à vous livrer une pizza tiède tout en acceptant votre généreux pourboire.

Ennemi juré : Le Gars de St-Hub.



Souvenir de la bataille des Pays-Bas

Par Michel Bérubé

La journée du 8 mai dernier représentait le 75^e anniversaire de la fin de ce que nous appelons la 2^e Guerre mondiale. C'est un sujet que l'on aborde souvent au Québec en se remémorant les débats politiques entourant la conscription, une question qui avait déjà soulevée beaucoup de rancune à la fin de la 1^{re} Guerre mondiale. Il me semble que nous aurions surtout intérêt à nous rappeler aussi de la contribution de ceux des nôtres qui se sont impliqués volontairement dans ces

deux guerres. De l'automne 1944 à avril 1945, ils ont notamment contribué à la libération des Pays-Bas après avoir traversé la Normandie, le nord de la France et la Belgique.

Tirée des Archives nationales, cette photo montre un blindé canadien. Elle apparaît à la page 104 du volume de Jean-Marie Fallu intitulé Le Québec et la guerre 1860-1954 édité par les Publications du Québec en 2003 avec un texte qui se lit:

La population de Zwolle, aux Pays-Bas, manifeste sa joie envers les libérateurs de la ville, des soldats du Régiment de la Chaudière. Au dire d'un officier allemand prisonnier au Canada, qui s'était confié à son



gardien Paul Parizeau, les soldats du Régiment de la Chaudière ainsi que ceux du Régiment de Maisonneuve étaient les plus craints des Allemands: « Les Américains ont le meilleur équipement, mais comme soldats, ils ne sont pas fameux. Du côté des Anglais, ils sont plus préoccupés par l'apparence de leur costume que par leur performance comme soldats... Puis, il y a les Canadiens-français. Oh Bastard! dit-il, des saulds, des durs. »

Le 8 mai est passé. Nos soldats de la génération impliquée en 39-45 ne sont plus, sauf peut-être quelques exceptions, des centenaires ou des quasi-centenaires. Il est important que leurs descendants ne les oublient pas.